

SIVOM communauté du
Béthunois

Acteur de votre quotidien

RAPPORT ANNUEL

D'ACTIVITÉ

2024



SOMMAIRE

NOTRE SIVOM

Acteur de votre quotidien

Le fonctionnement de notre syndicat intercommunal

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), créé en 1988, permettant aux communes de créer et de gérer ensemble des activités ou des services publics. Il prend la forme d'un syndicat à la carte pour satisfaire la préoccupation des communes désireuses d'agir ensemble dans un cadre institutionnel souple permettant de mieux répondre aux besoins de chacune d'elles, sans pour autant être contrainte par une structure trop uniforme.

Les compétences proposées aux communes, le calcul de la contribution de chacune d'elles, les règles d'adhésion et de retrait, l'organisation et le fonctionnement des instances sont inscrits dans les statuts du SIVOM.



NOTRE SIVOM

Acteur de votre quotidien

Les membres de l'exécutif

Le Président est élu par le Comité Syndical. Il est le représentant de l'Exécutif du SIVOM. Il préside les réunions du Bureau Syndical et du Comité Syndical.

Les Vice-Présidents reçoivent délégation d'une partie des fonctions du Président sous la surveillance de ce dernier et président les commissions du SIVOM de la Communauté du Béthunois pour lesquelles ils sont délégués par le Président.



Pierre-Emmanuel GIBSON

Premier Adjoint au Maire de Béthune
Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois



Alain DELANNOY

Maire de Lapugnoy
Vice-Président en charge des aînés, des foyers logements et des services à la personne



Bruno CHRÉTIEN

Maire de Verquigneul
Vice-Président en charge de la petite enfance, des crèches, du RPE, de la jeunesse, des centres de loisirs et des colonies



Gérard OGIEZ

Maire de Fouquereuil
Vice-Président en charge des Ressources Humaines, de la qualité de vie au travail et du dialogue social



Bertrand DELORY

Conseiller municipal de Gonnehem
Vice-Président en charge des finances et des affaires juridiques



Sylvie MEYFROIDT

Maire de Vendin-lez-Béthune
Vice-Présidente en charge de la santé, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et de la prévention



Yvon MASSART

Maire de Chocques
Vice-Président en charge de la Cuisine Centrale, de la restauration collective et de la restauration à domicile



Gérard MALBRANQUE

Maire d'Essars
Vice-Président en charge des affaires funéraires et du crématorium



Nicolas CARRÉ

Maire d'Auchel
Vice-Président en charge de l'électricité des infrastructures, de l'éclairage public, de la transition énergétique, de l'aménagement des espaces publics, des grands travaux et du bureau d'étude



Simon JOMBART

Adjoint au Maire d'Hinges
Vice-Président en charge de l'administration générale et de la commande publique



Alain COQUERELLE

Adjoint au Maire de Labourse
Vice-Président en charge des espaces verts, de l'écologie, de la biodiversité, de la voirie, de la propreté urbaine et de la signalisation



Hakim ELAZOUZI

Adjoint au Maire de Béthune
Vice-Président en charge des relations avec les usagers et des partenariats

NOTRE SIVOM

Acteur de votre quotidien

Le Comité Syndical

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois est administré par un organe délibérant, le Comité Syndical, composé de 136 délégués titulaires et suppléants élus par les conseils municipaux des communes membres. Chaque commune y est représentée en fonction de sa taille.



Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est composé du Président, de Vice-Présidents, et d'un représentant par commune ne disposant pas d'un Vice-Président. Il est chargé de délibérer sur les questions relatives aux attributions déléguées par le Comité Syndical et de donner un avis sur les questions qui y sont présentées.

Les Commissions

Les commissions n'ont qu'un pouvoir de proposition à l'égard du Comité Syndical.

Commission n°1

Administration générale, Planification et Finances

Elle étudie et prépare les projets de délibérations du Comité Syndical et du Bureau Syndical. Elle est également chargée de préparer le budget du SIVOM.

Commission n°2

Jeunesse et Restauration

Elle étudie et prépare les projets de délibérations relatifs au bloc de compétences «Enfance, Jeunesse et Restauration».

Commission n°3

Équipement et Environnement

Elle étudie et prépare les projets de délibérations relatifs au bloc de compétences «Qualité de la vie».

Commission n°4

Solidarité et Santé

Elle étudie et prépare les projets de délibérations relatifs au bloc de compétences «Solidarité».

Le Conseil d'Orientation

Il est composé des Maires des communes membres et émet des avis sur les orientations du Syndicat.

NOTRE SIVOM

36 compétences à la carte

SERVICES TECHNIQUES

LA VOIRIE DANS TOUS SES ÉTATS

Entretien
Nettoyage
Déneigement
Signalisation
Signalisation tricolore et Vidéoprotection
Éclairage public

NATURE

Espaces verts
Terrains de sports
Serres
Chemins de randonnées communaux
Friches industrielles

LES SERVICES TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

Centre d'ingénierie
Éclairage des complexes sportifs, des salles des fêtes et des bâtiments communaux

DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Défense contre l'incendie

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE INTERCOMMUNALE

Police municipale mutualisée

VIDÉOPROTECTION

Accompagnement et ingénierie

SÉCURITÉ CIVILE

Soutien aux communes et aux populations

SOLIDARITÉ - SANTÉ

SERVICES À DOMICILE

Auxiliaire de vie
Aide ménagère
Garde-malade
Jardinage
Courses
Soins infirmiers
Aide aux démarches administratives

ACCUEIL DES SÉNIORS

EHPAD
Résidences Autonomie

ACCOMPAGNEMENT

C.S.A.P.A La Chrysalide

AFFAIRES FUNÉRAIRES

Crématorium

ENFANCE - JEUNESSE

PETITE ENFANCE

Crèches
Relais Petite Enfance

JEUNESSE

Centres de loisirs
Colonies de vacances
Activités physiques et sportives

CUISINE CENTRALE

RESTAURATION

Repas collectifs
Repas à domicile
Légumerie

PÔLE ENFANCE JEUNESSE



ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Crèche « Les Petites Étoiles » de Lapugnoy

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois gère deux crèches sur son territoire : les structures multi-acueils de Lapugnoy et de Verquigneul. Nous proposons un mode de garde collectif pour les enfants des communes adhérentes à la compétence « crèches ». Les crèches fonctionnent du lundi au vendredi de 7H à 18H30 (à l'exception de 3 semaines durant la période estivale et 1 semaine entre Noël et Nouvel an). Pendant la période de fermeture, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant dans une autre structure.

La crèche de Lapugnoy est agréée par le Conseil Départemental pour accueillir jusqu'à 25 enfants simultanément.

L'activité de la compétence

Compétence Crèches intercommunales

2

communes adhérentes

64 enfants différents ont fréquenté la structure

29 enfants sont issus de la commune de Lapugnoy

29 enfants réguliers ont fréquenté la structure

35 enfants occasionnels ont fréquenté la structure

37 513 heures ont été facturées aux familles

Taux d'occupation : 71 %

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Crèche « Les Coccinelles » de Verquigneul

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois gère deux crèches sur son territoire : les structures multi-accueils de Lapugnoy et de Verquigneul. Nous proposons un mode de garde collectif pour les enfants des communes adhérentes à la compétence « crèches ». Les crèches fonctionnent du lundi au vendredi de 7H à 18H30 (à l'exception de 3 semaines durant la période estivale et 1 semaine entre Noël et Nouvel an). Pendant la période de fermeture, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant dans une autre structure.

La crèche de Verquigneul est agréée par le Conseil Départemental pour accueillir jusqu'à 30 enfants simultanément.

L'activité de la compétence

Compétence Crèches intercommunales

2

communes adhérentes

74 enfants différents ont fréquenté la structure

16 enfants sont issus de la commune de Verquigneul

40 enfants réguliers ont fréquenté la structure

34 enfants occasionnels ont fréquenté la structure

42 610 heures ont été facturées aux familles

Taux d'occupation : **74 %**

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE se déplace sur les communes pour proposer des temps d'animations. Ces animations durent au maximum 1h30 et s'adressent aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Les activités tournent autour de la motricité, l'éveil à la musique, l'éveil à la littérature enfantine, les ateliers manuels, les jeux symboliques, la découverte des sens, etc. Les projets thématiques sont : la nature, la découverte du corps, la science, etc. Le RPE propose également des sessions de formations aux assistants maternels ainsi que des accueils individuels ou en groupe.

Des réunions sont organisées régulièrement en dehors de la présence des enfants, afin de pouvoir échanger sur les pratiques, débattre autour d'un thème particulier ou approfondir un sujet grâce à la participation d'intervenants extérieurs.

L'activité de la compétence

Compétence Relais Petite Enfance

19

communes adhérentes

Nombre d'assistants maternels agréés	260
Nombre de familles accompagnées	326
Nombre d'ateliers proposés sur le territoire	238
Nombre cumulé d'enfants inscrits aux ateliers	2 914
Nombre cumulé d'assistants maternels inscrits aux ateliers	1 454
Nombre de rendez-vous familles	82
Nombre de rendez-vous professionnels	37
Nombre d'appels téléphoniques des familles	183
Nombre de formations proposées	5

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



CENTRES DE LOISIRS

Le pôle Enfance - Jeunesse organise des accueils de loisirs sans hébergement durant toutes les périodes de vacances scolaires, pour les enfants de 3 à 17 ans. Tous les mercredis de l'année scolaire, les enfants sont également accueillis sur l'un des centres, à la journée ou à la demi-journée. Les accueils sont organisés dans les locaux mis à disposition par les communes adhérentes, à tour de rôle, en fonction des besoins et de leurs possibilités.

Le SIVOM organise également des raids aventure ados durant les vacances scolaires estivales pour les adolescents âgés de 13 à 17 ans. Encadrés par nos éducateurs sportifs, les raids aventure ados proposent aux jeunes de pratiquer de nombreuses activités ludiques et sportives aux quatre coins du territoire

L'activité de la compétence

Compétence Centres de Loisirs

19

communes adhérentes

Nombre d'enfants différents inscrits le mercredi	251
Nombre de journées enfants le mercredi	2 529
Nombre d'enfants différents inscrits lors des petites vacances	544
Nombre de journées enfants petites vacances	4 374
Nombre d'enfants différents inscrits lors des vacances estivales	597
Nombre de journées enfants vacances estivales	7 343
Nombre d'accueils ouverts	28
Nombre annuel de jours d'ouverture	108

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes

COLONIES



Des séjours de colonies de vacances sont proposés en février, avril, juillet et août. Ils offrent aux enfants et aux adolescents l'opportunité de s'amuser, de se divertir, de se développer personnellement et socialement, tout en découvrant de nouveaux horizons. Ils constituent ainsi une expérience inoubliable et formatrice pour les jeunes participants.

Des séjours de 8 jours sont organisés à la montagne lors des vacances de février et d'avril. Les enfants pratiquent le ski et suivent quotidiennement 2 heures de cours avec un moniteur diplômé d'état afin de valider une progression sur la semaine.

Des séjours à la mer, à la montagne, à la campagne, en France mais aussi à l'étranger sont proposés en juillet et en août, d'une durée moyenne de 11-12 jours. Ces séjours à thèmes permettent aux enfants et aux jeunes de pratiquer des activités culturelles, artistiques et sportives adaptées à l'environnement, à l'âge des enfants et à leurs souhaits.

Les séjours s'adressent aux enfants et aux jeunes de 6 à 17 ans et sont conventionnés avec la CAF. De plus ils sont tous déclarés et habilités par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

L'activité de la compétence

Compétence Colonies

23

communes adhérentes

Nombre de séjours proposés

11

Nombre d'enfants inscrits aux colonies d'hiver

176

Nombre d'enfants inscrits aux colonies de printemps

63

Nombre d'enfants inscrits aux colonies d'été

275

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le service organise des activités physiques et sportives en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire sur les territoires communaux par la mise à disposition d'éducateurs sportifs qualifiés et de matériels sportifs.

En encourageant et en intégrant l'activité physique et sportive, le service promeut un mode de vie sain et équilibré avec un rôle essentiel tant sur le plan physique que sur le plan psychologique et social des enfants et des jeunes.

Les activités sont majoritairement proposées dans le cadre de partenariats tripartites entre les communes, l'Education Nationale et le SIVOM de la communauté du Béthunois pour mettre en œuvre plus de 1600 heures annuelles d'activités physiques et sportives au sein des écoles du territoire.

L'offre de services est complétée dans le cadre d'interventions de type « baby-gym » en période extrascolaire.

L'activité de la compétence

Compétence Activités Physiques et Sportives

13

communes adhérentes

Nombre d'heures d'activités sportives annuelles contractualisées

1 662,5

Nombre d'heures d'activités sportives annuelles réalisées

1 596

Nombre de classes concernées

53

PÔLE

RESTAURATION COLLECTIVE



RESTAURATION COLLECTIVE

Proposer une alimentation saine et durable à nos enfants, à nos jeunes, et à nos aînés

REPAS COLLECTIFS



L'Unité Centrale de Production de Repas du SIVOM de la Communauté du Béthunois assure quotidiennement la production et la livraison de plus de 5 000 repas pour les services de restauration scolaire des communes adhérentes, les résidences autonomie Guynemer et Les Sorbiers à Béthune, l'EHPAD Frédéric Degeorge à Béthune et l'EHPAD Marie Curie à Beuvry, les particuliers recourant au service de portage de repas à domicile et les crèches de certaines communes.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne afin de proposer des repas équilibrés et diversifiés, qui correspondent aux objectifs nutritionnels définis par le Groupement National Nutrition Santé.

Un planning annuel d'animations permet d'organiser des repas thématiques festifs (« Invitez les saveurs des Hauts-de-France à votre table », la Semaine du Goût, la Semaine Bleue, etc.)

L'activité de la compétence

Compétence Restauration Collective

25

communes adhérentes

Nombre de repas livrés dans les crèches

49 908

Nombre de repas livrés dans les établissements scolaires

732 539

Nombre de repas livrés dans les établissements de santé

89 530

Nombre de repas livrés dans les centres de loisirs

93 070

PÔLE SÉCURITÉ PUBLIQUE



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Assurer la sécurité de tous



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois met des agents de Police Municipale à disposition des 9 communes adhérentes à la compétence « Police Municipale Intercommunale ».

La Police Municipale Intercommunale est présente du lundi au dimanche (jours fériés inclus), avec pour objectif de s'adapter aux besoins des maires et des habitants des communes adhérentes. Les missions de police de proximité sont notamment : la prévention et la lutte contre les cambriolages, les incivilités du quotidien, les contrôles routiers, les conflits de voisinage, les attroupements – bruits – nuisances, les dépôts sauvages, la présence aux équipements municipaux loués ainsi qu'aux manifestations communales, le respect de la réglementation en matière d'urbanisme, la prévention et la pédagogie (ex: permis piéton, permis vélo, etc.).

L'activité de la compétence

Compétence Police Municipale Intercommunale	9	communes adhérentes
Nombre d'interventions réalisées	2 391	
Nombre de rapports rédigés	128	
Nombre de demandes d'Opération Tranquillité Vacances	196	
Nombre de passages Opération Tranquillité Vacances	1 420	
Nombre de verbalisations réalisées	506	
Nombre de stationnements abusifs constatés	82	
Nombre de véhicules épaves retirés	23	
56 % des interventions concernent des nuisances et troubles à l'ordre public		
24 % des interventions concernent la circulation routière		
20 % des interventions concernent la sécurisation des établissements scolaires et la présence aux événements communaux		

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Assurer la sécurité de tous

VIDÉOPROTECTION

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois propose un appui complet et personnalisé à ses communes adhérentes, tant pour l'extension ou la modernisation de dispositifs de vidéoprotection existants que pour la conception et la mise en œuvre de nouveaux systèmes.

Le SIVOM intervient à chaque étape du projet de vidéoprotection :

- Études de faisabilité et conseil technique : évaluation des besoins en lien avec les réalités du territoire.
- Montage administratif des dossiers : accompagnement dans la constitution des demandes d'autorisations préfectorales (CNIL, autorités administratives compétentes, etc.).
- Recherche de financements : appui dans l'élaboration des dossiers de subventions et les demandes d'aides financières (État, Région, Département...).

Grâce à cette compétence mutualisée, les communes bénéficient d'un appui technique et juridique pour sécuriser leur projet, optimiser les coûts, et garantir la conformité réglementaire de leurs installations.

L'activité de la compétence

Compétence Vidéoprotection

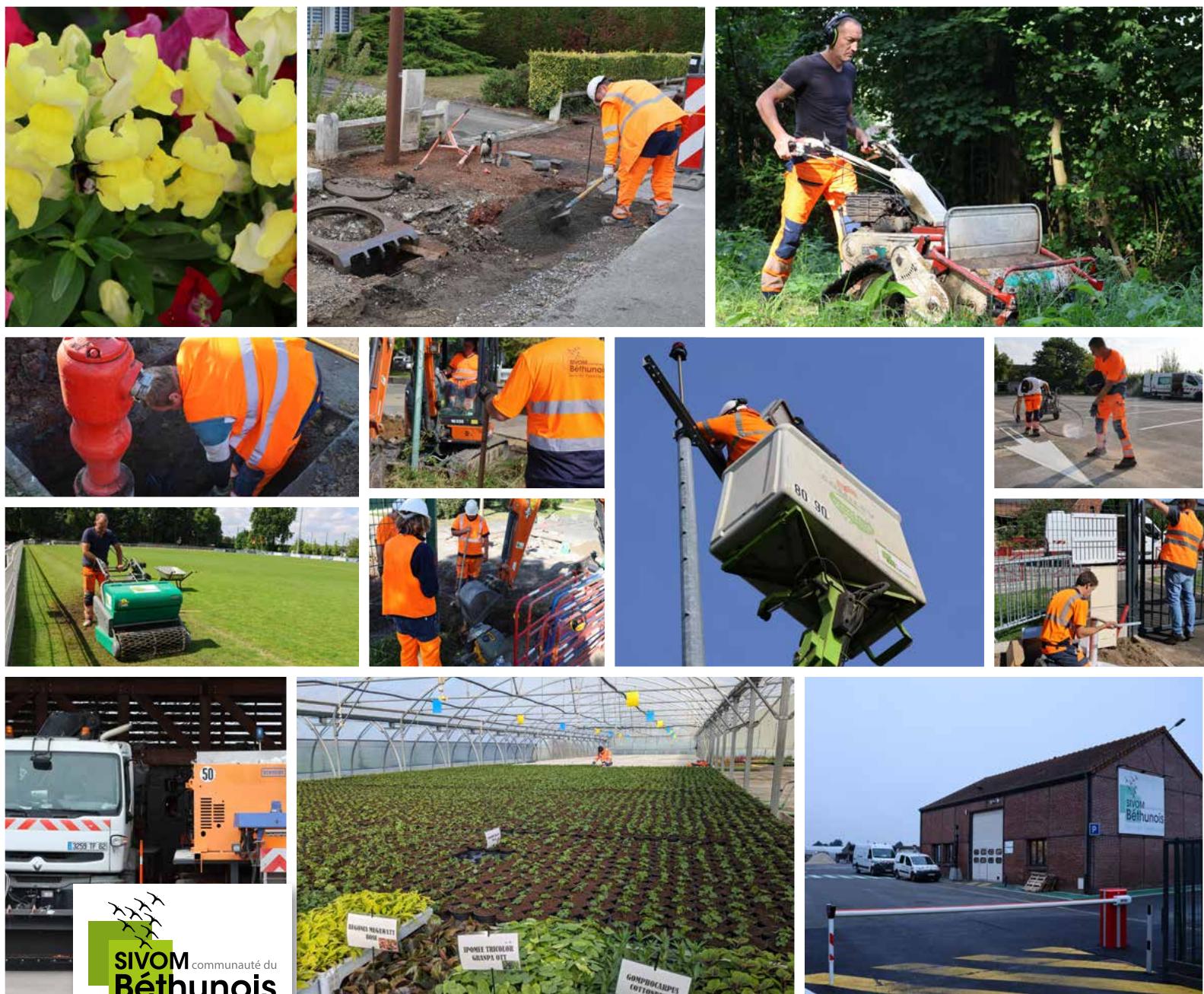
9

communes adhérentes

Nombre de dossiers administratifs réalisés

8

PÔLE SERVICES TECHNIQUES



SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



LES COMPÉTENCES DE LA VOIRIE

Les compétences « Voirie » ont pour objectif d'entretenir les axes routiers des communes adhérentes par la réfection des enrobés, le renouvellement du marquage au sol, ainsi que le nettoyage, le salage et le déneigement des voies lorsque cela est nécessaire.

Pour ce faire, nos agents disposent, entre autres, de camions poids lourds et légers, d'un tracteur, d'une mini-pelle, de lames de déneigement et de divers petits matériels.

L'activité de la compétence

Compétence Voirie Entretien	21	communes adhérentes
Nombre d'interventions traitées sur demande des communes	326	
Compétence Voirie Nettoyage	21	communes adhérentes
Nombre de kilomètres de voiries nettoyés mensuellement	294	
Compétence Voirie Déneigement	20	communes adhérentes
Nombre de kilomètres de voiries entretenues en préventif et curatif	237	
Compétence Voirie Signalisation H/V	24	communes adhérentes
Nombre d'interventions traitées sur demande des communes	338	

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



LES COMPÉTENCES ÉLECTRIQUES

Le bloc des compétences électriques regroupe deux compétences : « Éclairage public » et « Signalisation tricolore et Vidéoprotection ». Le service électrique est composé d'agents formés aux travaux en hauteur et à l'utilisation de nacelles.

Dans le cadre de l'exécution de leurs missions, nos agents sont dotés de 3 nacelles élévatrices de personnes (de 16 à 20m), d'un camion équipé d'une grue auxiliaire, et de 2 camions de transport de matériels.

Le service assure la pose et l'entretien des caméras et des équipements liés à la vidéoprotection. L'installation est réalisée dans le respect des normes techniques en vigueur, avec une attention particulière portée à l'implantation stratégique des caméras pour garantir une couverture optimale des zones sensibles.

L'activité de la compétence

Compétence Éclairage Public **18** communes adhérentes

Nombre de lanternes entretenues **10 937**

Nombre d'armoires électriques entretenues **414**

Nombre d'interventions traitées sur demande des communes **519**

Compétence Signalisation Tricolore **16** communes adhérentes

Nombre de carrefours à feux tricolores entretenus **50**

Compétence Vidéoprotection **9** communes adhérentes

Nombre de caméras installées **54**

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable

SERRES INTERCOMMUNALES



La compétence « Serres » assure la production de plantes annuelles à massifs, bisannuelles et chrysanthèmes pour répondre aux commandes des communes adhérentes et des services du SIVOM du Béthunois. Le service peut également exercer auprès des communes qui le souhaitent une mission de conseil et le cas échéant participer à la création ou à l'entretien de massifs, ainsi qu'à la conception de jardinières.

Le service réalise des hôtels à insectes et dispense occasionnellement des ateliers pédagogiques. Chaque année, 70 000 plantes sont produites par le service.

L'activité de la compétence

Compétence Serres intercommunales

24

communes adhérentes

Nombre total de plants fournis par le service

66 900

Nombre de plants annuels fournis

49 250

Nombre de bulbes et chrysanthèmes fournis

11 700

Nombre de jardinières composées

1 420

Masse totale de terre végétale utilisée (en litres)

144 060

• **70 560 litres** pour les plants annuels et bisannuels

• **64 680 litres** pour les jardinières

• **8 820 litres** pour les chrysanthèmes

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable

NATURE



Dans le cadre de la compétence «Entretien des terrains de sport», le service assure l'entretien complet des terrains confiés par les communes adhérentes. Les prestations réalisées sont la tonte, le traçage des terrains, l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires, le vertidrainage, le carottage, le regarnissage, l'arrosage et le sablage.

La compétence «Espaces verts» a pour objectif l'entretien général des espaces verts via la tonte, le débroussaillage, l'entretien des massifs, la taille des haies, l'élagage des arbres, le fauchage des accotements ainsi que les travaux d'engazonnement et de plantation.

Le rôle du service «Entretien des friches industrielles» est d'entretenir les sites afin de les maintenir en toute sécurité pour permettre l'accueil du public. Nos agents sont chargés d'entretenir la végétation ligneuse (élagage, abattage, recépage, taille), d'éliminer les végétaux indésirables (ronces, orties, etc...), et de faucher les parcelles.

L'activité de la compétence

Compétence Entretien des terrains de sport

7

communes adhérentes

Nombre de terrains de sport entretenus

20

Compétence Espaces Verts

17

communes adhérentes

Superficie totale entretenue par le service

221,65 ha

Nombre de kilomètres d'accotement entretenus par le service

87,39 km

Compétence Entretien des friches industrielles

7

communes adhérentes

Superficie totale entretenue par le service

86,56 ha

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



CENTRE D'INGÉNIERIE

Le Centre d'Ingénierie intervient à la demande des communes adhérentes au SIVOM et de ses différentes compétences.

Il réalise des missions de maîtrise d'œuvre (tous corps d'état en neuf et réhabilitation) : voirie, réseau d'éclairage public, aménagements paysagers, bâtiments (réhabilitation, études de faisabilité, établissement de programmes), etc.

Le Centre d'Ingénierie a également un rôle de conseil technique auprès des services et des élus.

L'activité de la compétence

Compétence Centre d'Ingénierie

23

communes adhérentes

Nombre de contrats de maîtrise d'œuvre proposés

08

Nombre de projets en études

04

Nombre de chantiers terminés

04

Nombre de chantiers en cours

03

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable

DÉFENSE INCENDIE



Le service assure le contrôle périodique réglementaire et entretient les poteaux sur le territoire des communes adhérentes à la compétence, en collaboration avec les services de défense contre l'incendie. Il participe à l'étude des schémas directeurs de Défense Incendie.

À la suite de l'analyse des rapports de contrôle, il procède aux corrections d'anomalies constatées sur les équipements. Le service effectue le remplacement des équipements défaillants et la pose des nouveaux poteaux.

Le service effectue les opérations de maintenance annuelle : marquage au sol, remise en peinture, remplacement des bouchons, chaînettes, etc.

L'activité de la compétence

Compétence Défense incendie

22

communes adhérentes

Nombre total d'hydrants entretenus et contrôlés

993

• points d'eau incendie (PEI)

872

• bouches incendie (BI)

56

• points d'eau naturels et artificiels (PENA)

65

PÔLE SOLIDARITÉ SANTÉ



SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE

Les professionnels du service autonomie à domicile du SIVOM du Béthunois proposent des solutions d'assistance adaptées à chaque habitant diminué par la maladie, l'âge ou le handicap. Le service prend en charge des personnes âgées de plus de 60 ans.

Nos équipes réalisent des soins personnalisés et adaptés aux besoins en préservant l'autonomie. Ils sont basés sur la relation de confiance, d'écoute, de proximité et de disponibilité.

L'activité de la compétence

Compétence Aide à domicile

23

communes adhérentes

335 usagers

Compétence Soins infirmiers à domicile

22

communes adhérentes

132 usagers

Compétence Restauration à domicile

26

communes adhérentes

35 553 repas servis 234 usagers livrés

Compétence Garde à domicile

24

communes adhérentes

01 usager

Compétence Jardinage à domicile

22

communes adhérentes

35 usagers

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



EHPAD

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont situés à Béthune (EHPAD Frédéric Degeorge) et à Beuvry (EHPAD Marie Curie). Au total, ces deux établissements disposent de 177 lits pouvant accueillir les personnes de plus de 60 ans (sauf dérogation du Conseil Départemental) valides ou dépendantes. Ils disposent chacun d'une Unité de Vie Alzheimer respectivement de 15 et 12 places.

Nos établissements sont habilités à recevoir l'Aide Sociale, l'APA et l'APL.

L'activité de la compétence

EHPAD Frédéric Degeorge - Béthune

23

communes adhérentes

152 résidents accueillis sur l'année

98,29 % d'occupation

62,5 % sont issus du territoire

EHPAD Marie Curie - Beuvry

23

communes adhérentes

80 résidents accueillis sur l'année

98,77 % d'occupation

58,75 % sont issus du territoire

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le Pôle Solidarité - Santé gère trois résidences autonomie situées à Béthune et Beuvry. La résidence « Les Sorbiers » (Béthune) est composée de 60 maisonnettes d'une superficie d'environ 32m² chacune. La résidence « Georges Guynemer » (Béthune) est un ensemble immobilier de 60 logements d'une superficie de 33m² chacun. Enfin, la résidence « Le Rivage » (Beuvry) dispose de 50 logements, dont 48 studios de 35 m² et 2 logements de 70 m².

Pour être admis dans nos résidences, il faut être âgé au minimum de 60 ans et être valide (GIR 5 ou 6), ou sur dérogation du Conseil Départemental pour les personnes de moins de 60 ans. Une conciergerie est disponible pour intervenir de jour comme de nuit, et ce 7 jours sur 7.

L'activité de la compétence

Résidence autonomie Georges Guynemer

23

communes adhérentes

75 résidents accueillis sur l'année

92,87 % d'occupation

64,38 % sont issus du territoire

Résidence autonomie Les Sorbiers

23

communes adhérentes

52 résidents accueillis sur l'année

86,97 % d'occupation

63,46 % sont issus du territoire

Résidence autonomie Le Rivage (depuis le 01.07.2024)

23

communes adhérentes

47 résidents accueillis sur l'année

77,46 % d'occupation

57,44 % sont issus du territoire

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts

CRÉMATORIUM



Construit en 2000, le crématorium répond à l'évolution des mentalités et des mœurs de notre société et offre une alternative à l'enterrement. Nos maîtres de cérémonie accueillent personnellement les familles dans une démarche humaine de solidarité. Avec eux, les familles organisent ce dernier moment de partage des souvenirs et des émotions avant l'accomplissement de la dernière volonté de l'être cher.

Le crématorium comprend plusieurs espaces :

- une partie publique comprenant les salons d'attente et le hall d'accueil.
- deux salles de cérémonie conçues comme des lieux neutres, accueillants et solennels où toutes les familles, sans distinction sociale ou religieuse, peuvent se recueillir (grande salle : capacité de 180 personnes, petite salle : capacité de 30 personnes). Dans ces deux salles, une sonorisation pour dire quelques mots ainsi qu'un écran pour diffuser des photos sont mis à disposition.
- une partie technique, située en retrait, volontairement séparée par un mur et non accessible aux familles.

Compétence Crématorium

26

communes adhérentes

Nombre de crémations réalisées

1 729

Taux de crémations concernant des habitants issus du territoire

32 %

Nombre de créneaux ouverts à la journée

9

Nombre total de créneaux à l'année

2 652

Taux de reprise d'urne

93,18 %

Taux de dispersion au jardin des souvenirs

6,82 %

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts

CSAPA - LA CHRYSALIDE

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie propose un accompagnement individuel et personnalisé en fonction de la demande de la personne (faire le point sur sa consommation alcool/tabac, sur sa relation avec le produit, être entendu sur sa difficulté, sa souffrance...). Cet accompagnement est pluridisciplinaire (médico-psycho-social).

Des consultations sont également proposées pour :

- Permettre aux membres de l'entourage d'exprimer une souffrance et une incapacité à aider un proche face à l'addiction.
- Donner la possibilité aux professionnels confrontés dans leurs pratiques, à la problématique de l'addiction, de mieux la comprendre afin de prendre du recul dans la relation et mieux orienter.

Les consultations sont gratuites pour les usagers et financées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

L'activité de la compétence

Compétence « Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CSAPA »

22

communes adhérentes

Nombre total de patients pris en charge (usagers et entourage)

537

Nombre de consultations

2 143

Nombre d'actions collectives réalisées

17

PÔLE

FONCTIONS SUPPORT



FONCTIONS SUPPORT

Les Ressources Humaines

Le Pôle des Ressources Humaines accompagne chaque agent de la collectivité de son arrivée, à son départ. Il intervient dans tous les domaines : recrutement, gestion des carrières, paie et formation. Il travaille pour l'ensemble des compétences du SIVOM, impulse une politique RH uniforme et dynamique pour une gestion adaptée à chaque compétence de notre syndicat intercommunal. Le pôle sécurise les actes et implique chaque responsable dans une gestion partagée des ressources humaines. En tant que fonction support, il est à l'écoute des besoins des services et des agents au quotidien.

Données totales
de la collectivité

Nombre d'agents (moyenne annuelle)	489
Équivalents Temps Plein Rémunérés (moyenne annuelle)	408,44
Nombre de paies annuelles	6 323
Nombre annuel d'actes édités	782
Nombre de stagiaires accueillis	383
Âge moyen constaté	38 ans
Répartition Femmes / Hommes	72% / 28%

Pyramide des âges



FONCTIONS SUPPORT

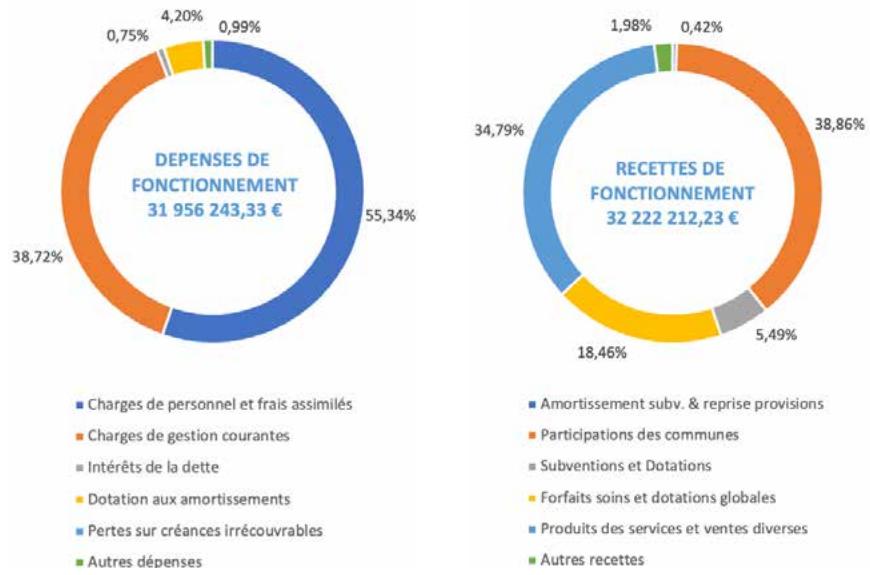
Les Finances

Le service financier assure le traitement comptable des dépenses et recettes courantes ainsi que la relation avec les usagers, fournisseurs et les services utilisateurs. Il contrôle et sécurise la procédure comptable et budgétaire de l'ensemble des budgets de la collectivité. Il vérifie les données, établit les documents comptables et budgétaires réglementaires, assiste et conseille les services.

La section de fonctionnement

Nombre de mandats : 11 263

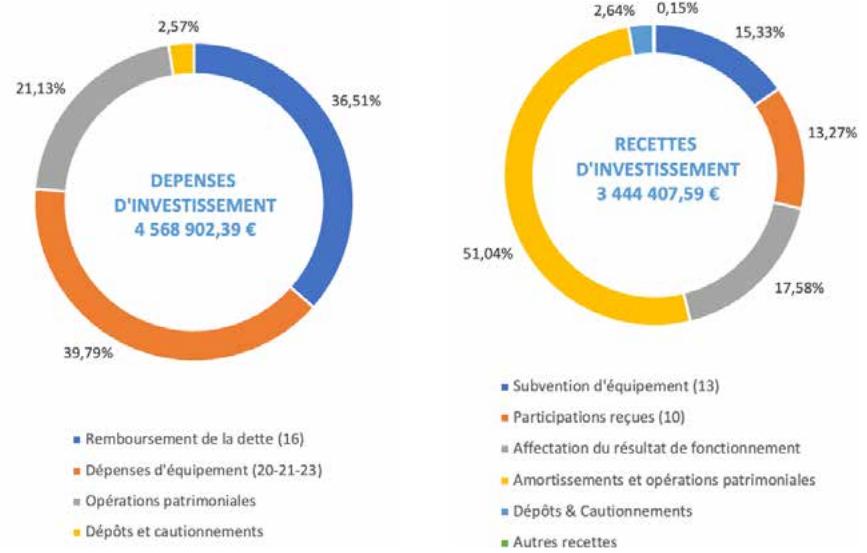
Nombre de titres : 12 708



La section d'investissement

Nombre de mandats : 428

Nombre de titres : 241



FONCTIONS SUPPORT

Assemblées

Le service Assemblées a en charge la préparation, l'organisation et la gestion des instances syndicales : le Comité syndical, le Bureau Syndical, ainsi que les quatre commissions thématiques (Commission Administration Générale, Planification et Finances, Commission Équipement et Environnement, Commission Jeunesse et Restauration, Commission Solidarité et Santé).

Il est l'interlocuteur privilégié des élus siégeant aux différentes instances. Le service a en charge le processus complet d'adoption des actes administratifs que sont les délibérations et les décisions, puis en assure le contrôle juridique. Aussi, le service conseille les différents pôles dans le domaine juridique.

Assemblées

Délibérations du Comité Syndical	106
Délibérations du Bureau Syndical	19
Décisions du Président	278
Nombre de réunions du Comité Syndical	5
Nombre de réunions du Bureau Syndical	4
Nombre de commissions thématiques	17
Jeunesse - Restauration	4
Solidarité - Santé	4
Équipement - Environnement	4
Administration Générale, Planification et Finances	5
Nombre de Groupes de Travail « Sécurité Publique »	4

FONCTIONS SUPPORT

Commande Publique

Le service de la Commande Publique met en œuvre la politique d'achat de la collectivité en garantissant le respect des principes fondamentaux que sont la liberté d'accès, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Il accompagne les services acheteurs dans la définition de leurs besoins en travaux, fournitures et services et dans le choix des techniques d'achat à mettre en œuvre afin de garantir la sécurisation des procédures de passation des marchés publics.

Il rédige les dossiers de consultation, participe au contrôle des rapports d'analyse des offres et assure l'organisation et la gestion administrative des commissions d'appel d'offres.

Commande publique

	Nombre de procédures	Nombre de marchés
Appels d'offres	4	12
Marchés à procédure adaptée (MAPA) inférieure à 90 000 € HT	3	3
Marchés à procédure adaptée (MAPA) supérieure à 90 000 € HT	10	15
Procédures simplifiées <40K€ HT	33	33
TOTAL	55	68

FONCTIONS SUPPORT

Informatique et Communication

Le service informatique assure le bon fonctionnement du système d'information. Il s'occupe du support aux utilisateurs et de la mise en service des postes informatiques, des serveurs, des réseaux et des logiciels. Il veille également à leur maintien en conditions opérationnelles. De plus, il prend en charge la numérisation et la reprographie, ainsi que les services de télécommunications, comme l'accès internet et les communications téléphoniques fixes et mobiles. Enfin, il assure la protection et la sécurisation de l'infrastructure.

Informatique

Nombre de structures gérées	12
Nombre de postes informatiques	164
Nombre de logiciels métiers	12
Nombre d'imprimantes multifonctions	25
Nombre de lignes téléphoniques mobiles	92

Le service Communication conçoit les différents supports de communication (internes et externes) pour les différents services de la collectivité (affiches, flyers, dépliants, etc.). Il partage l'information relative à l'actualité du SIVOM via des publications mises en ligne sur sa page Facebook et gère le site internet. Le service veille à la bonne réputation de la collectivité en effectuant une veille médiatique. Il gère les relations avec la presse et évalue l'impact de sa stratégie de communication grâce à divers outils de reporting de statistiques.

Communication

Nombre de supports de communication réalisés	716
Nombre de publications Facebook	806
Nombre de mentions « J'aime la page »	9 340
Nombre de nouvelles mentions « J'aime la page »	1 121



SIVOM communauté du Béthunois

Acteur de votre quotidien



Retrouvez-nous sur :